FAM Luçon

CRÉATION

Le FAM OVE Luçon est géré par la Fondation OVE, reconnue d'utilité publique par décret du 20 décembre 2013, suite à l'obtention d'un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire et le Département de Vendée, lesquels ont autorisé la Fondation OVE à créer le FAM sur décision du 17 juillet 2014.

L'ADMISSION

Les personnes accompagnées bénéficieront d'une notification de la CDAPH. Une attention particulière sera portée à l'accueil des situations prioritaires conformément aux orientations de la Fondation OVE, en accord avec les organismes financeurs.

CAPACITÉ 30

L'établissement accueillera 30 adultes.

PUBLIC ACCUEILLI

De 20 à 60 ans

Le FAM ouvrira ses portes en fin d'année 2017 et accueillera 30 adultes âgés de 20 à 60 ans souffrant de troubles envahissants du développement ou de handicap psychique.

FINANCEMENT

- Caisse Primaire d'Assurance Maladie, par l'intermédiaire de l'Agence Régionale de Santé Pays de la Loire et du Conseil Départemental de Vendée.

équipe interdisciplinaire

Une équipe administrative (directeur, chef de service, secrétaire) - Une équipe médicale (médecins, infirmier et aides-soignants) - Une équipe paramédicale (psychologue et psychomotricien) - Une équipe éducative (moniteurs-éducateurs et aides médicopsychologiques) - Une équipe logistique (maîtresses de maison, cuisinier et ouvrier d'entretien).

FAM Luçon

Situation géographique

Le FAM est situé Boulevard de l'Océan à Luçon

Moyen d'accès

Par la route :

- Par l'autoroute via A83 en direction de D137/E3 Ste-Hermine. Prendre la sortie 7 et continuer sur D137 puis D14 direction boulevard de l'Océan.

Contact

- Directrice de territoire Pays de la Loire
  Delphine MILANESE
  delphine.milanese@fondation-ove.fr

- Directrice du FAM
  Stéphanie DANIEAU
  Tél. : **07 77 16 13 80**
  stephanie.danieau@fondation-ove.fr

OVE FONDATION

OVE - FAM
Boulevard de l'Océan
85 400 LUÇON

www.**fondation-ove**.fr

MYRIADE
Imprimé par l'ESAT MYRIADE

www.**studiovelo**.fr Photos : Fondation OVE Document non contractuel

FAM Luçon

LA MISSION

- Répondre aux besoins courants de la vie (hébergement, alimentation, soins quotidiens…)
- Assurer la surveillance médicale, la poursuite du traitement et de la rééducation, les soins nécessités par l'état de santé de la personne accueillie
- Favoriser la poursuite des apprentissages dans le champ de la communication, des compétences sociales, du comportement et de la régulation émotionnelle, de l'autonomie dans la vie quotidienne
- Accompagner (chez le résident et sa famille) la transition vers une vie d'adulte au sein du FAM, notamment pour les jeunes autistes sortant d'IME
- Permettre aux personnes de se sentir chez elles (le FAM est leur domicile), au sein d'une communauté respectueuse des particularités de chacun
- Assurer une qualité de vie et un bien-être aux personnes, à travers une adaptation aux différents handicaps (psychique, autisme/TED) de leur environnement, des accompagnements et des activités
- Permettre aux personnes d'être actrices de leur vie (dans les petits ou les grands choix) et d'avoir des relations sociales et affectives
- Être un lieu ressource pour la communauté locale, un lieu ouvert permettant une éducation réciproque à la différence, à l'altérité et au partage.

LES OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Travailler la structuration dans le temps et l'espace
- Travailler à partir de l'observation dans les activités libres et structurées, et le sport : aider l'adulte à construire un espace premier d'expérience
- Relancer les processus d'associativité, de traitement des stimuli et de mise en sens
- Travailler sur les émotions, les images et les processus créatifs,
- Travailler sur le corps et la sensori-motricité
- Travailler la question de la dé-contextualisation, permettant à la personne d'évoluer en dehors du contexte structuré d'apprentissage
- Mise en place du projet de soin :
  - accompagnement thérapeutique
  - suivi somatique
  - gestion des comportements problématiques, gestion de crise.

LA VIE DANS LE FAM

Le bâtiment est de plain-pied et est constitué de 3 unités de vie, chacune composée de 10 chambres individuelles avec salle de bain, d'une cuisine familiale, d'une buanderie, d'un salon, d'une salle à manger, d'une salle de bain bien-être et d'une salle d'activité.
Un pôle administratif regroupe les bureaux des professionnels, un pôle activités regroupe différentes salles (d'expression, d'art plastique, d'informatique…) et un pôle logistique regroupe une buanderie professionnelle et une cuisine de fabrication pour confectionner les repas sur place.

LA PLACE DE LA FAMILLE

La famille et les proches sont des acteurs de premier plan de l'accompagnement et du suivi des résidents, dans une relation de dialogue directe. Elles ont toutes leur place dans l'accompagnement et dans l'aide à la compréhension des situations.

LE DROIT DE PARTICIPATION ET D'EXPRESSION

Un Conseil de la Vie Sociale sera mis en place et se réunira plusieurs fois par an pour participer aux réflexions et aux décisions relatives à la vie quotidienne au sein du FAM.

LES PARTENAIRES

Les partenaires du secteur sanitaire :
- les centres hospitaliers : Centre hospitalier Georges Mazurelle spécialisé dans la lutte contre les maladies mentales à la Roche-sur-Yon et Centre psychiatrique de l'Hôpital de Fontenay le Comte
- les équipes mobiles de soins palliatifs et services d'HAD du Centre hospitalier de la Roche-sur-Yon ou l'HAD Vendée
- le CRERA (Centre Régional d'Etudes et de Ressource de l'Autisme) et le CEAA (Centre Expertise Autisme) de Niort.

Les partenaires institutionnels et du secteur médico-social :
- ARS Pays de la Loire, Conseil Départemental de la Vendée, MDPH
- les IME, MAS et FAM du secteur.

OUVERTURE DU FAM DE LUÇON
fin 2017

CDAPH : commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.
HAD : hospitalisation à domicile.
ARS : agence régionale de santé.
IME : institut médico-éducatif.
FAM : foyer d'accueil médicalisé.
MAS : maison d'accueil spécialisée.